



PRATIQUE
40%



THÉORIE
60%

RECYCLEZ VOS CHEFS
D'ÉQUIPES SSIAP 2



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux chefs d'équipes des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes, de maintenir et actualiser ses compétences.

PUBLIC

Chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie des Établissements Recevant du Public ou des Immeubles de Grande Hauteur titulaire du SSIAP 2 depuis moins de 36 mois.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'assurer la prévention des incendies et de sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance aux personnes.
- Être capable de réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie.
- Être capable d'alerter et d'accueillir les secours extérieurs en cas d'incident.
- Être capable d'intervenir de façon précoce face aux incendies, d'accompagner l'évacuation du public et porter assistance aux personnes.
- Être capable de participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un livret de plus de 190 pages couleur reprenant le contenu de la formation à chaque apprenant
Cours richement illustrés et interactifs, adaptés au contexte professionnel.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Être titulaire du diplôme SSIAP 2 ou équivalent
Avoir exercé au moins 1 607 h dans les 36 derniers mois
Qualification de secourisme valide (SST, PSC1, PSE 1...)

DURÉE

14 heures (soit 2 jours)

EFFECTIF

Effectif minimum : 2 apprenant
Effectif maximum : 15 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

14 heures (soit 2 jours) tous les 36 mois

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 02 mai 2005

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Préfecture du
Morbihan
Agrément SSIAP
n°5604

SÉCURITÉ INCENDIE



INTERVENANT(S)

Formateur titulaire du SSIAP 3



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, travaux en sous-groupes, études de cas, exercices sur feux réels



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique :

Validation par un examen « blanc » par un
Questionnaire à Choix Multiples

Évaluation pratique :

Sommative lors des mises en situation



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 60%

La prévention

Évolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité

- Évolution de la réglementation (nouveaux textes,...)
- Accessibilité du public

Les moyens de secours

Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours

- Les agents extincteurs
- Le Système de Sécurité Incendie
- Les moyens d'extinction

Gestion du PC sécurité

Gestion du poste central de sécurité en situation de crise

- Gestion d'une alarme
- Alerte des sapeurs-pompiers
- Réception des secours (ERP/IGH)
- Gestion d'une évacuation
- Compte-rendu à la hiérarchie

Organisation d'une séance de formation

Formation des agents de l'équipe

Les méthodes pédagogiques:

- La pratique de l'animation
- Le déroulement chronologique d'une séance

L'équipe de sécurité incendie

Organisation, fonctionnement et gestion des conflits de l'équipe

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gérer les conflits
- Gestion des documents administratifs

Gestion des conflits

- Gestion des conflits
- Commander et décider

PARTIE PRATIQUE | 40%

Mises en situation d'intervention

- Utilisation des moyens de communication mobiles
- Traitement d'un conflit
- Gestion d'un incident et application des consignes

Organisation d'une séance de formation

- Animation d'un module de formation

